



Le CHU Dijon Bourgogne et le CH de Semur-en-Auxois renforcent leur collaboration

Ce vendredi 12 janvier, dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire 21-52, le CH de Semur-en-Auxois et le CHU Dijon Bourgogne signent la convention constitutive d'une Fédération Médicale Inter-Hospitalière (FMIH) de Cardiologie, Neurologie et Pneumologie. L'objectif de cette coopération est de conforter l'offre de soins au bénéfice des patients du nord de la Côte-d'Or.

Élisabeth Beau, Directrice générale du CHU Dijon Bourgogne,
Marc Le Clanche, Directeur du CH de Semur-en-Auxois,
le Professeur Yves Cottin (CHU Dijon Bourgogne), le Docteur Sundé Kilic (CH de Semur-en-Auxois),
Présidents des Commissions Médicales d'Établissement &
Catherine Sadon, Présidente du Conseil de Surveillance et Maire de Semur-en-Auxois
ont le plaisir de vous convier à la signature officielle de la convention pour la

Fédération Médicale Inter-Hospitalière de cardiologie, neurologie et pneumologie

Vendredi 12 janvier 2018 | de 12h à 14h

Centre Hospitalier de Semur-en-Auxois
Bâtiment Direction et Activités Supports aux Soins

En présence de

François Patriat, Sénateur de la Côte d'Or,
François Sauvadet, Président du Conseil Départemental de Côte-d'Or,
Yolaine de Courson, Députée de la Côte d'Or,
Anne-Catherine Loisier, Sénatrice de la Côte-d'Or,
Pierre Pribile, Directeur Général de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté,
& des Professeurs Maurice Giroud, Philippe Bonniaud et Yannick Bêjot

► L'objectif de cette coopération est de conforter l'offre de soins
au bénéfice des patients du nord de la Côte-d'Or

Qu'est-ce qu'une FMIH ?

Fruit d'une collaboration étroite entre des établissements de santé, une Fédération Médicale Inter-Hospitalière est un mode de coopération conventionnelle ayant pour objet d'organiser un rapprochement d'activités médicales entre centres hospitaliers. Si la FMIH constitue un dispositif précieux de gestion des ressources humaines médicales au sein d'un territoire de santé, elle permet également d'harmoniser les protocoles de prise en charge, de développer des formations partagées, d'instaurer une politique d'achat cohérente et d'intensifier les coopérations inter-hospitalières dans le domaine de la recherche clinique. La coordination et le pilotage de la FMIH sont assurés par un médecin coordonnateur élu par les praticiens des services et unités membres de la FMIH. Pour chacune des disciplines est également désigné un coordonnateur adjoint référent.

Les spécificités de la FMIH entre Dijon et Semur-en-Auxois

Le CHU Dijon Bourgogne et le CH de Semur-en-Auxois collaborent depuis de nombreuses années afin que les patients puissent bénéficier de soins organisés, adaptés et coordonnés, à tout moment et quel que soit le lieu de prise en charge. En 2011, les deux établissements ont décidé de mettre en place une FMIH en Cardiologie. Sur la base de cet engagement mutuel et dans le cadre du projet médical partagé du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT 21-52), le CHU Dijon Bourgogne et le CH de Semur-en-Auxois ont décidé d'étendre leur collaboration afin d'organiser une prise en charge graduée et efficiente des patients en Cardiologie, Neurologie et Pneumologie. Ce modèle de coopération ayant démontré toute son efficacité, la FMIH de Cardiologie est ainsi remplacée et prolongée par la FMIH de Cardiologie, Neurologie et Pneumologie.

Plateau technique

Cette dernière s'appuie sur le plateau technique du CH de Semur-en-Auxois et dispose des éléments suivants :

- Une Unité de Soins Intensifs en Cardiologie de 6 lits (USIC) assurant la prise en charge des infarctus du myocarde en phase aiguë, des AVC revenant du CHU Dijon Bourgogne ou gardés sur place après télé-fibrinolyse et des insuffisances respiratoires aiguës stabilisées.
- Une unité d'hospitalisation Cardiologie, Neurologie et Pneumologie (25 lits) permettant d'organiser les bilans étiologiques et la prévention secondaire des infarctus du myocarde, des AVC et de l'insuffisance respiratoire aiguë et chronique.
- Un plateau de consultations et d'explorations permettant la réalisation des actes relatifs aux disciplines concernées (Échographies, échographies transoesophagiennes, électro-encéphalographies, explorations respiratoires, polysomnographie, Coro-scanners, dopplers, électrocardiogramme d'effort, électromyogrammes etc.)

Ressources humaines

- La FMIH repose sur le recrutement de 4 jeunes médecins (2 en Cardiologie, 1 en Pneumologie et 1 en Neurologie) qui viennent renforcer les équipes en place au CH de Semur-en-Auxois en partageant leur temps entre les 2 établissements de santé, au bénéfice de la population du Nord de la Côte-d'Or. Dans le cadre de la Formation Médicale Continue, ils sont amenés à proposer des actions de sensibilisation liées à leurs disciplines à destination des médecins de ville.
- Un Programme d'Actions d'Accompagnement Patients (PAAP) va être mis en place afin d'optimiser la prévention des maladies neuro-cardio-vasculaires. Réunis, l'infarctus du myocarde (IDM) et l'accident vasculaire cérébral (AVC) représentent la première cause de mortalité en France. Un poste dédié va donc être créé afin qu'un d'infirmier puisse accompagner les patients victimes d'IDM ou d'AVC et mettre en œuvre des actions d'éducation thérapeutique.
- Les équipes des 2 établissements collaboreront également en termes de recherche clinique afin d'inclure le plus de patients possibles dans les protocoles existants.

L'objectif de la FMIH est d'optimiser les protocoles de prise en charge des patients, en urgence et en soin courant, en harmonisant les pratiques des établissements. Le Centre Hospitalier de Semur-en-Auxois constitue un pôle d'équilibre entre le CHU Dijon Bourgogne et les hôpitaux de proximité. L'établissement maîtrise la prise en charge des AVC, des Infarctus du myocarde et des insuffisances respiratoires aiguës ainsi que les autres soins liés à la Cardiologie (Troubles du rythme, bilans cardiovasculaires, contrôles de pacemakers...), à la Pneumologie (Oncologie thoracique, infections respiratoires, pneumothorax, asthme, allergies, exploration du sommeil...) et à la Neurologie (Sclérose en plaques, Maladie de Parkinson, Maladie d'Alzheimer...).

Un projet médical partagé au cœur du GHT 21-52

La FMIH de Cardiologie, Neurologie et Pneumologie Dijon-Semur s'inscrit pleinement dans le projet médical partagé du GHT 21-52. La mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoire est l'une des mesures phares de la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016.

Il s'agit d'une approche organisationnelle nouvelle qui a pour vocation de renforcer les coopérations entre les établissements publics ainsi que la cohérence de leurs actions, en tenant compte du contexte propre à chaque territoire.

Les GHT contribuent à rendre l'offre de soins publique mieux adaptée aux besoins des populations. Leur ambition principale est de définir une stratégie de prise en charge commune et graduée des patients, dans le but de garantir une égalité d'accès à des soins de qualité.

Le projet médical partagé est la pierre angulaire des GHT. Il définit la stratégie médicale commune des hôpitaux du Groupement et permet de coordonner l'action des équipes médicales. Son ambition est de mettre en place une gradation des soins hospitaliers en organisant, pour l'ensemble des activités, l'offre de soins de proximité, de référence et de recours sur le territoire.

Le GHT 21-52 réunit 9 établissements :

Côte d'Or

CHU Dijon Bourgogne
CH La Chartreuse
CH Semur-en-Auxois
CH Haute Côte-d'Or
CH Auxonne
CH Is-sur-Tille

Haute-Marne

CH Langres
CH Chaumont
CH Bourbonne-les-Bains

En signant la convention constitutive d'une Fédération Médicale Inter-Hospitalière, le CHU Dijon Bourgogne et le CH de Semur-en-Auxois témoignent d'une volonté partagée d'animer une dynamique médicale partenariale sur le territoire, au bénéfice de l'ensemble de la population.

AVC et Infarctus du myocarde : quelques chiffres

En France :
140 000 AVC / an
110 000 IDM / an

Au sein du GHT :
1550 AVC / an
1600 IDM / an